



Expulser locataire d'un garage - box

Par TekkenGodPrime

Bonjour,

J'ai une question concernant l'expulsion d'un locataire d'un garage/ box, que je souhaite revendre en sachant que sa période d'un mois de préavis est finie, et il n'as pas encore enlever ses affaires. Cela bloque la vente.
Qu'est ce que je pourrais faire ?

Je vous remercie par avance

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut le mettre en demeure de libérer les lieux.

Sinon vous ne pouvez pas faire grand chose à part aller au tribunal pour prononcer une astreinte.

Par AGeorges

Bonjour TGP,

Pas facile. La procédure légale imposerait plusieurs démarches.

Le plus simple est sans doute une mise en demeure de débarrasser ses biens, sachant que tant qu'il ne le fait pas, vous êtes en droit de lui demander une indemnité d'occupation. (Cass. 3e civ. 22.11.2011 n° 10-25857)

La menace pourrait être efficace !

Dana le principe, vous planifiez un EDLS pour votre box/garage, et s'il n'est pas vide, vous refusez de faire l'EDLS, vous ne reprenez pas les clés et il sera considéré que le locataire n'a pas respecté son préavis.